la fédé 100% HANDINAMIQUE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Sous le haut patronage
de Madame Frédérique Vidal,
ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation.

LE LABEL ASSOCIATION ÉTUDIANTE 100 % HANDINAMIQUE

En partenariat avec

*Ani ma fac

BNEI Bureau National des Élèves Ingénieurs

BNEM

FAGE LES ASSOS ÉTUDIANTES

FNEO FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

La fédé 100% Handinamique
Conception graphique : Hélène Vatthana
Novembre 2021

SOMMAIRE

Préface 4

Présentation des contributeurs
au label Association étudiante 100% Handinamique 5

Fonctionnement 8

- Les 3 niveaux du Label : les critères 9
- Attribution du Label : les étapes 10

Label niveau 1 : alliée pour une société inclusive 12

- Formations 2021 au choix 13

Label niveau 2 : active pour une société inclusive 14

- Mes événements inclusifs 15
- Ma communication inclusive 18
- La sensibilisation 24
- Avoir l'intention de rendre inclusives les activités de l'association 25

Label niveau 3 : engagée pour une société inclusive 26

Quelques ressources 28

Votre dossier de candidature : les attendus 36

PRÉFACE

Mouvement national des jeunes engagés pour l'autonomie et la réussite des jeunes en situation de handicap, **la fédé 100% Handinamique a l'ambition d'agir en faveur d'une société inclusive** dans laquelle toutes et tous les jeunes en situation de handicap peuvent conduire leurs études supérieures, s'inscrire dans la vie associative de leur campus et s'insérer dans le monde professionnel dans les mêmes conditions que l'ensemble de leur génération.

La création d'un label « Association étudiante 100% Handinamique » s'inscrit dans cette perspective, en vous invitant, associations et fédérations étudiantes, **à rendre votre culture associative et vos activités inclusives** et à porter cette valeur sur votre campus et au-delà.

Nous le savons : l'installation d'une culture étudiante inclusive nécessite une dynamique continue et progressive, qui mobilise l'ensemble de la communauté étudiante, sur l'ensemble des campus. C'est pourquoi la fédé 100% Handinamique a choisi de collaborer avec des grands réseaux associatifs.

> *L'idée de société inclusive implique une intelligence collective de la vulnérabilité, conçue comme un défi humain et social à relever solidairement. Il n'y a ni vie minuscule, ni vie majuscule.*
> Charles Gardou, anthropologue du handicap.

Nous avons donc le plaisir de vous présenter le label « Association étudiante 100% Handinamique » co-porté par la fédé 100% Handinamique, Animafac, le BNEM, le BNEI, la FAGE et la FNEO.
Puisse-t-il être initiateur d'engagement, de mise en action et contribuer à l'ancrage d'une culture inclusive irriguant l'ensemble de la vie étudiante !

Pierre Mignonat
Président de la fédé 100 % Handinamique

PRÉSENTATION DES CONTRIBUTEURS AU LABEL ASSOCIATION ÉTUDIANTE 100% HANDINAMIQUE

la fédé 100% HANDINAMIQUE
pour la réussite des jeunes handicapés

Créée en 2010, la fédé 100% Handinamique est le mouvement national des jeunes engagés pour une société inclusive en matière de handicap.

Elle soutient le déploiement d'un réseau d'entraide de plus de 500 jeunes en situation de handicap et de plus de 75 associations étudiantes membres dont 14 fédérations nationales de filières (santé, sport, sciences juridiques, de l'ingénieur et sociales…).

Avec l'aide de ses membres ressources (associations spécialisées, établissements supérieurs, employeurs et experts) la fédé 100% Handinamique accompagne ses bénévoles dans la mise en place d'actions pour l'autonomie et la réussite des jeunes handicapés :

- groupes thématiques d'entraide
- tutorats collectifs d'élèves du secondaire
- bourses d'études
- conseils individualisés
- mobilisation des campus et défis sportifs
- coaching collectifs et mentorats individuels vers les études ou vers l'emploi
- forums de recrutement, DuoDay, etc.

Ses valeurs sont :

- l'entraide et l'émulation entre jeunes en situation de handicap ou non
- l'autonomie et l'empowerment des jeunes en situation de handicap
- l'engagement bénévole pour une société pleinement inclusive

Majoritairement administrée par des jeunes en situation de handicap, la fédé 100% Handinamique est agréée nationalement :

- « association éducative complémentaire de l'enseignement public »
- « association de jeunesse et d'éducation populaire »

Elle est la seule organisation nationale de jeunes à être membre du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et de son comité de gouvernance.

En avril 2020, pendant le confinement la fédé 100% Handinamique a lancé, sous le haut patronage du Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées, une plateforme d'entraide à distance afin de mettre en relation des jeunes ayant besoin d'aide et des bénévoles.

En avril 2021, elle a lancé, sous le haut patronage du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le label « association étudiante 100% Handinamique ».

Animafac est le réseau des associations étudiantes. Comptant 4000 associations, Animafac outille les porteurs et porteuses de projets, crée du lien entre les initiatives et promeut l'engagement dans l'enseignement supérieur.

Le BNEI, association loi 1901, est l'unique organisation représentant les élèves-ingénieurs. Elle est administrée et animé par des élèves-ingénieurs bénévoles. Fidèle à ses valeurs d'indépendance de toute idéologie politique, confessionnelle ou syndicale, le BNEI se positionne uniquement sur les problématiques de vie étudiante, de formation et d'insertion professionnelle des élèves-ingénieurs, à l'image des BDE et des élèves des conseils centraux d'établissements. Le BNEI représente l'ensemble des 185 000 élèves-ingénieurs en fédérant les Bureaux des Élèves des écoles, les élus et élues, quel que soit leur statut (public, privé) et leurs ministères de tutelle (enseignement supérieur et recherche, industrie, défense, agriculture, culture et communication).

Le Bureau National des Étudiants en école de Management (BNEM) est la première association étudiante qui vise à porter la voix et l'avis des 200 000 étudiants et étudiantes de la filière école de commerce dans l'écosystème de l'enseignement supérieur. La mission du BNEM est de permettre à chacun et chacune de s'engager pour faire entendre la parole des étudiantes et étudiants, de faire émerger des propositions sur les grands enjeux de notre temps et de concevoir ensemble l'enseignement supérieur de demain ! Le BNEM travaille sur de grands enjeux : la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, la diversité sociale et les enjeux écologiques.

La Fédération des associations générales étudiantes - FAGE - est la première organisation étudiante de France. Fondée en 1989, elle assoit son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiantes et étudiants. La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. C'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes, en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

La Fédération Nationale des Étudiants en Orthophonie est une association ayant pour but de représenter et de défendre les étudiantes et étudiants en orthophonie. De plus, elle fait la promotion de l'orthophonie et de ses études, forme et informe ses étudiantes et étudiants sur les sujets les concernant et contribue au développement d'actions de prévention, de citoyenneté et de solidarité au sein des campus.

FONCTIONNEMENT

Le label « Association étudiante 100% Handinamique » repose sur une attribution biennale avec renouvellement possible et comporte trois niveaux d'expertise différenciés.

★

ALLIÉE 2021
ASSOCIATION 100% HANDINAMIQUE
pour une société inclusive

★ ★

ACTIVE 2021
ASSOCIATION 100% HANDINAMIQUE
pour une société inclusive

★ ★ ★

ENGAGÉE 2021
ASSOCIATION 100% HANDINAMIQUE
pour une société inclusive

Les 3 niveaux du Label : les critères

NIVEAU 1 | ALLIÉE pour une société inclusive

- **Déclaration** d'intention
- S'engager à suivre **le parcours de formation « société inclusive »** de la fédé 100% Handinamique chaque année

NIVEAU 2 | ACTIVE pour une société inclusive

- Avoir atteint les objectifs du niveau 1
- S'engager à la mise en place d'**un projet ou un événement inclusif sur les deux ans**
- S'engager à la mise en place d'une **communication inclusive**
- **Sensibiliser** en interne de l'association pour devenir acteur de la société inclusive
- Avoir l'intention de **rendre inclusive les activités de l'association**

NIVEAU 3 | ENGAGÉE pour une société inclusive

- Avoir atteint les objectifs du niveau 1 et 2
- Avoir au sein de son bureau **une personne référente « vie étudiante inclusive »**
- **Promouvoir une société plus inclusive** au-delà de sa structure
- Avoir en son sein des **« ambassadrices et ambassadeurs Handinamique »** formés

Attribution du Label : les étapes

1. Prise de connaissance du cahier des charges
2. Choix du niveau de Label auquel son association veut prétendre
3. Montage du dossier
4. Envoi du dossier complet par e-mail
5. Jury
6. Validation du dossier
7. Obtention du Label et utilisation des éléments de communication
8. Communication externe
9. Fin du temps de labellisation : rapport sur les 2 années écoulées. Demande de renouvellement.

Pour plus de détails sur ces étapes, voir page suivante.

Jury 5

Les projets sont appréciés, selon une grille d'évaluation, par un jury se rassemblant tous les 2 mois. Le jury est composé de 5 personnes (les rapporteurs) issues de 5 structures associatives différentes (parmi lesquelles la fédé 100% Handinamique) et engagées durant une année universitaire complète. Une attention particulière est portée sur la non-filiation entre la structure associative à laquelle appartiennent les membres du jury et l'association étudiante demandant une labellisation.

Validation du dossier 6

Conformément à la décision du jury, l'association se voit attribuer le Label de son niveau et peut alors utiliser les éléments de communication et le logo correspondant à son niveau pour 2 années civiles consécutives.

Fin du temps de labellisation 9

Le label Association étudiante 100% Handinamique s'applique à soutenir la prise en compte du handicap dans toutes les dimensions de la vie sociale étudiante : vie associative, vie de campus, événements étudiants, communication, etc. Il est donc primordial que ce soient les jeunes en études qui évaluent directement les pratiques inclusives.

Ainsi, l'évaluation des engagements pris par l'association est directement faite par les étudiants et les étudiantes en situation de handicap, au moyen d'un questionnaire en ligne, dans un premier temps. Une application mobile sera développée à plus long terme. Les critères portent sur la communication inclusive, le déroulement de l'activité ou de l'événement concerné, etc. Le nombre de personnes en situation de handicap y participant, ainsi que le nombre de retours obtenus, deviendront à terme des indicateurs clés pour prétendre au label Association étudiante 100% Handinamique.

Ces critères seront mis en regard avec l'auto-évaluation des moyens engagés produite par l'association, notamment dans ses pratiques internes.

LABEL NIVEAU 1

ALLIÉE POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Pour qui ? L'ensemble des associations étudiantes qui souhaitent s'engager pour une société plus inclusive en matière de handicap, sans en avoir pour le moment la compétence ni l'expérience en interne.

1 Le dossier comprend **une première déclaration d'intention** témoignant de la volonté d'agir concrètement en faveur d'une vie de campus accessible et inclusive. Elle y décrira les raisons pour lesquelles l'association souhaite s'engager, les résultats attendus dans son campus et/ou dans la filière professionnelle correspondante.

2 La deuxième partie du dossier porte sur l'engagement à suivre **le parcours de formation « société inclusive »** de la fédé 100% Handinamique constitué de :

- 1 formation large sur le handicap (Durée : 2h)
- 1 formation spécifique sur des typologies de handicap (Durée : 2h)
- 1 formation particulière sur la société inclusive (Durée : 2h)
- 2 formations supplémentaires au choix (Durée : 2 x 2h)

Afin d'obtenir ce niveau 1, il est nécessaire de s'engager à suivre ces 5 formations pour chaque nouveau bureau durant :

1. Soit les Rencontres nationales de la fédé 100% Handinamique (février, mai, novembre)
2. Justifier durant l'année d'événements permettant de réaliser ces formations (lors d'un week-end de formation par exemple) et rassemblant à minima 12 personnes. Ces formations sont dispensées par l'équipe permanente ou par les ambassadeurs et ambassadrices 100% Handinamique selon leur disponibilités. Veillez donc à bien anticiper vos demandes de formation.

Ce parcours concerne au minimum deux membres de chaque bureau de la structure candidate, en privilégiant son président ou sa présidente ainsi que le vice-président ou la vice-présidente susceptible de prendre en charge la politique inclusive au sein de celle-ci. Il est possible de capitaliser avec d'autres formations préalablement reçues, sous réserve d'un justificatif.

Découvrez l'ensemble des formations proposées en 2021 sur les différentes thématiques.

Exemples de formations

Les programmes des Rencontres nationales sont constitués 3 semaines avant l'événement.

Les formations dites « générales » :

- Handicap, situation de handicap : de quoi parle-t-on ? (Durée : 2h)
- Droits et lois concernant les personnes en situation de handicap en France et en Europe (Durée : 2h)
- Créer un débat autour des stéréotypes sur le handicap (Durée : 2h)
- Éthique et handicap ? (Durée : 2h)
- Un accompagnement particulier pour devenir une structure inclusive (Durée : 2h)
- L'écriture inclusive et l'utilisation de la communication inclusive (Durée : 3h)
- Savoir rediriger des jeunes en situation de handicap vers d'autres organismes (Durée : 2h)
- Handicap, Kézako ? (Durée : 2h)

Les formations « approfondissement sur différentes typologies de handicap » :

- Approfondir ses connaissances sur une typologie de handicap : les troubles du spectre de l'autisme (Durée : 2h)
- Approfondir ses connaissances sur une typologie de handicap : les troubles addictifs (Durée : 2h)
- Approfondir ses connaissances sur une typologie de handicap : les troubles anxieux (Durée : 2h)
- Workshop : de l'accueil à l'accompagnement d'un ou d'une jeune en situation de handicap sensoriel (Durée : 2h)
- Parler de la langue des signes : que représente-t-elle ? Est-elle assez étudiée ? (Durée : 2h)

Les formations en rapport avec la société inclusive et la prise en compte du handicap

- Pop culture et handicap (Durée : 2h)
- Comment parle-t-on du handicap dans les médias ? (Durée : 2h)
- Handicap, un sujet international : tour du monde de la représentation du handicap (Durée : 2h)
- Pédagogie diversifiée (Durée : 2h)
- Visée inclusive pour toutes et tous : regards croisés (Durée : 2h)

LABEL NIVEAU 2

ACTIVE POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Pour qui ? L'ensemble des associations étudiantes déjà formées sur la thématique du handicap et qui souhaitent agir pour la prise en compte du handicap dans la vie étudiante sous 4 formes.

1 Prévoir au minimum un projet ou **événement inclusif** dans l'année. Le dossier comprendra donc la description de ce projet / événement en y justifiant son caractère inclusif..... p. 14

2 Dans la même optique et afin de parfaire le caractère inclusif de l'événement / projet, l'association étudiante justifiera la mise en place d'une **communication inclusive**..... p. 16

3 L'association candidate s'engage à mettre en œuvre des actions de **sensibilisation** au sein même de ses équipes.

4 Enfin, l'association étudiante devra justifier de son intention de **rendre inclusif chaque événement interne** à sa structure, et par là, faire de l'inclusivité un critère incontournable de sa vie associative.

Mes événements inclusifs

L'objectif de votre événement, quelle que soit la nature de ce dernier est que chaque personne y participant puisse profiter de toutes les activités proposées, sans obstacle. Après la mise en place de votre formulaire d'inscription, il se peut que vous ayez connaissance de la participation d'une ou plusieurs personnes ayant exprimé un besoin d'aménagements. D'une situation de handicap à une autre, les adaptations possibles et les bonnes pratiques varient.

1ère étape : Formulaire d'inscription

Être identifiée comme association réalisant des événements inclusifs va faciliter les contacts et la venue de personnes en situation de handicap. C'est le formulaire d'inscription qui vous permet d'enregistrer les participants et participantes à l'événement et de recueillir des informations qui vous permettront d'améliorer votre organisation.

En pratique, il vous faut :

- Créer un formulaire d'inscription numérique
- Créer un formulaire d'inscription papier (prise en compte des personnes non connectées ou qui n'utilisent pas l'outil informatique)
- Utiliser un logiciel ou un support accessible à la synthèse vocale
- Faire figurer sur vos supports le numéro de téléphone d'une personne référente pouvant aider à l'inscription et/ou répondre aux questions (hotline)
- Proposer de recueillir les besoins en aménagements nécessaires (liste des aménagements possibles + champ libre)

2e étape : L'organisation

- Bonne connaissance de son public et des aménagements demandés
- Espaces suffisamment grands pour la circulation des fauteuils roulants électriques,
- pour éviter des mouvements de foule oppressants…
- Accessibilité de l'ensemble des lieux de l'événement à tous et toutes (transports, zone de stationnement aménagé, ascenseurs, etc.)
- Mise à disposition des plans de l'événement clairs

- Liste des aménagements possibles
- 1/ Aménagement humains
- > Présence d'interprètes LSF (bénévoles ou non, selon le budget)
- > Mobilisation de personnes accompagnantes
- > Accueil des chiens-guides et chiens d'assistance

Mes événements inclusifs

3e étape : Le programme de l'événement

Il permet à votre public de prendre connaissance en détail de votre événement et d'organiser sa participation.

Il doit inclure :

- Une présentation de chaque activité ou temps d'animation
- La présentation des plateformes visio utilisées et/ou du lieu de l'événement (adresse, accès, transports…)

Par ailleurs, veillez à bien anticiper la communication autour des potentiels changements de dernière minute.

4e étape : La prise en compte des besoins en aménagement

Il est primordial que toutes les activités proposées profitent à tous les étudiants, sans obstacle. Après la mise en place de votre formulaire d'inscription, il se peut que vous ayez connaissance de la participation d'une ou plusieurs personnes ayant exprimé un besoin d'aménagements. D'une situation de handicap à une autre, les adaptations possibles et les bonnes pratiques varient.

1/ Aménagement humains

- Présence d'interprètes LSF (bénévoles ou non, selon le budget)
- Mobilisation de personnes accompagnantes
- Accueil des chiens-guides et chiens d'assistance

2/ Aménagements matériels

- Sous-titrage / vélotypie
- Présence de boucle magnétique
- Bonne luminosité dans tout l'événement
- Mise à disposition de bouchons ou casques anti-bruit
- Espace de repos avec sièges
- Feuille de route de l'évènement
- Feuille de route en grands caractères et en braille
- Signalétique adaptée et visuelle
- Kit d'accueil expliquant les activités (littéraire, FALC, images)
- Prévoir des lieux « sains » pour les prises de traitement
- Prévoir des lieux de réfrigération ou de conservation pour les traitements

3/ Aménagements logistique

- Accès au podium ou à l'estrade
- Accès à tous les espaces de l'événement et à toutes les activités
- Indication d'un lieu précis où trouver un membre de l'équipe organisatrice
- Temps de pause entre les activités
- Transmission des documents ou supports de présentation en amont de l'événement
- Identification visible de l'équipe organisatrice
- Anticipation de tous changements dans le programme
- Verbalisation de tous les moments de l'événement (pause, conférence, atelier, sonnerie, etc.)
- Régime alimentaire spécifique

5e étape : Quelques réflexes utiles pour le lancement d'un événement inclusif

L'organisation de l'espace, du temps, ou encore la visibilité de l'équipe organisatrice sont des éléments importants pour la réussite de votre événement. Cela permettra à tous de mieux se localiser, de connaître le déroulé et d'ainsi éviter les « contretemps ».

- Présentation des activités et du déroulement de l'événement
- Indication de tous les lieux et personnes utiles : entrée, sortie, poste de secours, lieu de repos, signe distinctif de l'équipe organisatrice, point d'information, plans

Ma communication inclusive

Toutes les communications, quels que soient les supports et les formats, doivent être rendues accessibles directement et/ou faire l'objet d'une adaptation spécifique. [1]

Pour rendre son association et ses événements inclusifs, **il est primordial de commencer par penser sa communication inclusive.** Différents niveaux sont possibles et, s'il n'est clairement pas aisé de réussir à remplir tous les engagements, il convient d'essayer ! [2]

1. Mes formats accessibles

Le choix des formats utilisés pour adresser sa communication est un enjeu important pour réussir à atteindre son public. De ce fait, il est important également d'avoir en tête les contraintes d'accessibilité de certains formats, et d'y proposer des alternatives.

Audio

- Sous-titrage (ou vélotypie pour le direct)
- Traduction en langue des signes française
- Fichier texte

Vidéo / visio

- Sous-titrage (ou vélotypie pour le direct)
- Traduction en langue des signes française
- Fichier texte

Numérique : texte / dossier de presse / article

- Nativement accessible (.doc ou .docx ou HTLM ou .pdf accessible)
- Document reprenant les principaux éléments du document d'origine en français Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

Imprimé

- Format numérique (pensé pour la synthèse vocale) adossé et communiqué par téléphone / e-mail
- Document reprenant les principaux éléments du document d'origine en français Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

1. Charte d'accessibilité de la communication de l'État
2. Nous avons construit l'ensemble de cette partie en nous appuyant sur deux documents : la charte d'accessibilité de la communication de l'État et "Access for all: inclusive communications" (cf. Ressources p. 25)

L'utilisation du format .pdf est courante pour la diffusion de documents numériques. Il convient dès lors de veiller à l'accessibilité du document .pdf.

- Le pdf doit être accessible à la synthèse vocale
- Les images doivent comporter une alternative en texte
- Les en-têtes et pieds de page doivent être paramétrés hors de l'ordre de lecture, pour ne pas être pris systématiquement en compte par la synthèse vocale
- Les contrastes de couleurs doivent être suffisants (voir p. 21)
- La sécurité du document pdf ne doit pas empêcher l'utilisation de la synthèse vocale

2. Mon site internet

Le plus souvent, votre site internet représente la vitrine de votre association ou fédération. La manière dont vous le concevez est primordiale : en effet, une mauvaise structure peut constituer un obstacle pour accéder aux informations ou naviguer sur celui-ci.

Il convient de veiller à ce que :

- Les images présentent un texte alternatif
- Le contraste entre le premier plan et l'arrière-plan soit suffisant (voir p. 19)
- L'affichage d'une version contrastée soit possible
- La possibilité d'agrandir l'affichage du texte
- Les titres soient correctement utilisés dans les feuilles de style et de façon homogène. Cela permet de faciliter la navigation
- Les titres des liens hypertextes indiquent leur contenu (ex : « téléchargez le document » plutôt que « cliquez ici »)
- Les tableaux soient utilisés pour la mise en page d'informations tabulaires et soient accompagnés de texte et résumés appropriés
- Il soit possible d'écouter le texte

Le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité [3], notamment numérique, liste un certain nombre de critères en y apportant parallèlement la solution technique. Nous vous conseillons de vous y référer au fur et à mesure des changements opérés sur votre site.

Exemple :

Critère 1.1. Chaque image porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?

- **Test 1.1.1 :**
  - Chaque image (balise <img> ou balise possédant l'attribut WAI-ARIA role=»img») porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?
- **Test 1.1.2 :**
  - Chaque zone d'une image réactive (balise <area>) porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?
- **Test 1.1.3 :**
  - Chaque bouton de type image (balise <input> avec l'attribut type=»image») a-t-il une alternative textuelle ?

3. Le texte de mes supports et sa mise en forme

La typologie ou la police que vous utilisez dans vos supports de communication joue un grand rôle dans leur accessibilité. Il en est de même pour la mise en forme de votre texte.

- La lecture se fait de gauche à droite. Ainsi on mobilise moins d'énergie pour repérer le début de chaque ligne lorsque le texte est aligné à gauche que lorsque celui-ci est centré
- La justification d'un texte ou le centrage de celui-ci créer des espaces inégaux entre les mots, ce qui complique fortement la lecture
- L'utilisation du gras ou l'agrandissement d'un mot pour attirer l'œil est à privilégier à l'italique et au surlignage. Ces derniers rendent la lecture plus compliquée pour certaines personnes
- L'utilisation du tout MAJUSCULE complique fortement la lecture
- Le choix d'une police dite accessible sans serif est préférable. Plusieurs polices sont régulièrement recommandées : Arial, Marianne, Spectral.
- L'utilisation d'une police suffisamment grande
- L'utilisation d'un interligne de 1,15 au minimum à 1,25
- L'application d'un espacement entre les paragraphes de 20 à 30 points
- L'application de marges de 2,5 cm afin d'alléger les documents
- Pour les énumérations, privilégier l'utilisation de listes à puces verticales

3. https://www.numerique.gouv.fr/publications/rgaa-accessibilite/methode-rgaa/criteres/#contenu

4. Les images, tableaux et infographies

L'utilisation d'une image ou infographie est courante afin d'illustrer un point ou transmettre une « humeur ». Néanmoins, toutes les personnes ne perçoivent pas vos communications de la même manière.

Les bonnes pratiques sont de :

- Systématiquement accompagner les images et graphiques d'un texte, pour faciliter la compréhension et que l'image soit lisible par les synthèses vocales
- Veiller à respecter un contraste suffisant entre l'image et le texte appliqué par-dessus
- Ajouter des pictogrammes pour saisir rapidement ce que le texte ou les titres expriment
- Ne pas utiliser d'images « abstraites » dont le contenu laisse place à une interprétation personnelle
- Diversifier les représentations des publics représentés
- Hiérarchiser les informations au sein d'un tableau grâce à un code couleur fort facilitant la lecture et la compréhension
- Privilégier plusieurs petits tableaux courts sans trop de colonnes à un grand tableau complexe
- Prévoir des lignes de longueur moyenne de 50 caractères, espaces compris, un espacement minimal entre chaque colonne de 1,25 cm à 2,5 cm, une ligne verticale pour bien séparer les colonnes
- Éviter l'utilisation de chiffres romains
- Utiliser des ordres de grandeur ou des mots généraux tels que beaucoup, la plupart, la moitié, peu, etc., au lieu de citer des pourcentages, des chiffres et des statistiques

5. Les couleurs et contrastes

L'utilisation de la couleur est un élément central de la communication, qui permet de l'animer et d'ajouter de l'emphase. Néanmoins, trop de couleurs peut désorienter et compliquer la lecture du message.

La Charte d'accessibilité de la communication de l'État énumère certains principes :

- Sélectionner une palette de couleur en veillant aux contrastes entre fond et texte.
  Exemple de palette :

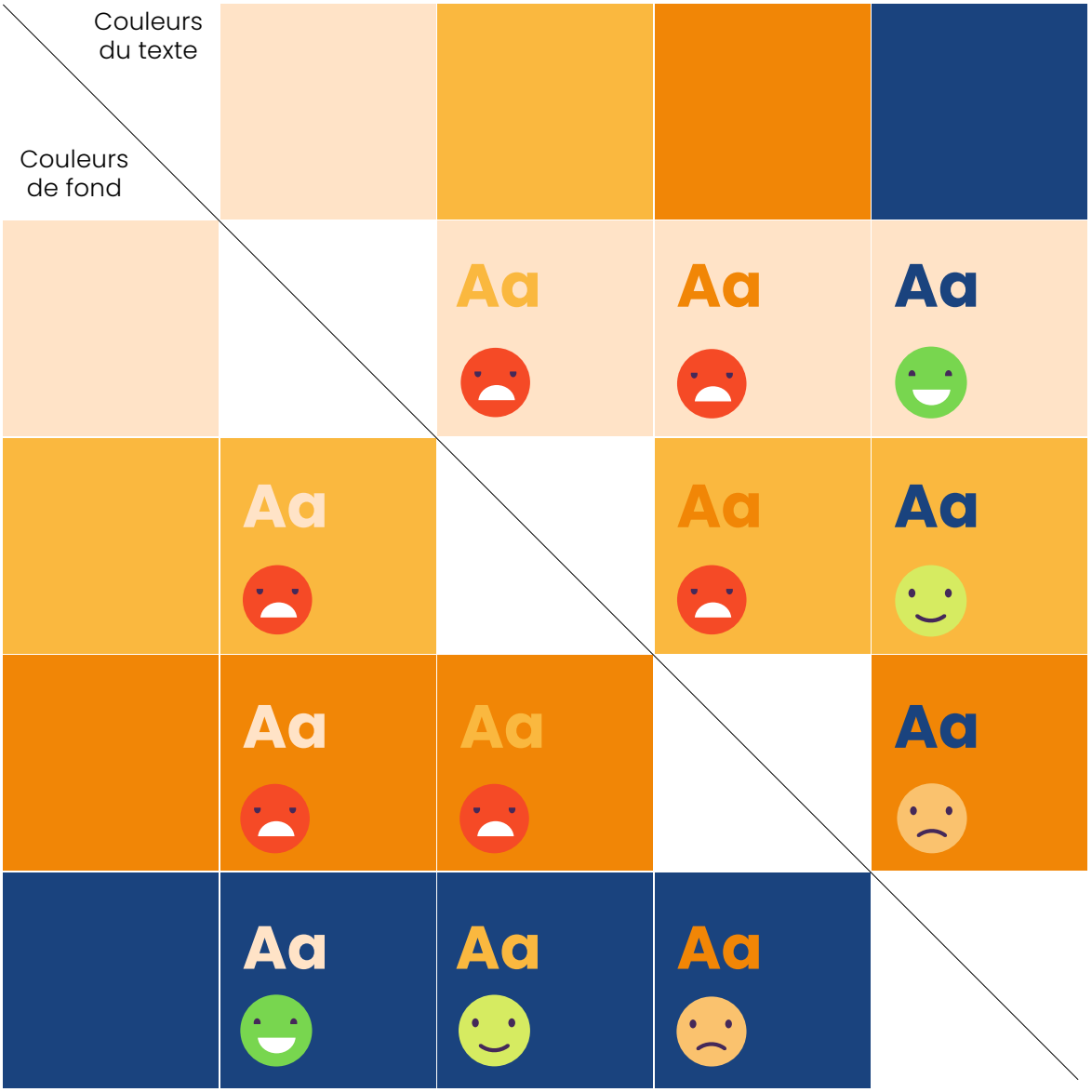

© Schéma : accessible brand color

Contraste très satisfaisant

Contraste satisfaisant

Contraste moyen

Contraste insuffisant

- Utiliser des couleurs réalistes :
    - Les teintes choisies pour des illustrations explicatives doivent être réalistes et reprendre les codes couleurs communément admis (par exemple, le rouge symbolise l'interdiction et le vert l'autorisation).
    - Certaines couleurs doivent être utilisées avec parcimonie pour une meilleure lisibilité (ex : l'usage excessif du rouge peut déranger les personnes présentant des troubles du spectre autistique ou des troubles du neuro-développement).

6. Mes réseaux sociaux

Parce que les réseaux sociaux permettent d'atteindre efficacement des cibles différentes, ils sont de véritables alliés de votre communication. Néanmoins, il faut prendre garde à certains aspects :

- Twitter : ce format d'information très court doit, pour rester accessible, ne pas reposer uniquement sur des abréviations ou des mots dièses (#)
- Facebook : ce format permet de partager des informations sous des formats variés (texte, article, vidéo). Veillez à ce que l'ensemble de ces formats soient accessibles (texte alternatif pour les images, sous-titrage pour les vidéos, etc.)
- Linkedin : bien veiller au texte alternatif des images
- Instagram : bien veiller au texte alternatif des images
- Youtube : renseigner une description et un titre clairs et sous-titrer la vidéo

7. Mes affiches

En plus des exigences énumérées dans les différentes rubriques ci-dessus, le recours à l'affichage comporte ses spécificités. Il est nécessaire de :

- Recourir à deux niveaux d'affichage
- Prévoir des alternatives à l'affichage
- Respecter des normes de taille de police en fonction de la distance de lecture

Mise en place de sensibilisation

Parce qu'agir pour une société inclusive suppose l'implication de toutes et de tous, la sensibilisation au handicap doit tenir une place centrale au sein de votre association.

La sensibilisation se définit comme un acte d'animation auprès d'un groupe de personnes dans le but de les rendre réceptives à une thématique donnée.

Pour adopter une communication inclusive et concevoir un événement inclusif, il convient que l'ensemble du Bureau de l'association soit sensibilisé à cette question, et ce dès les différentes prises de poste, voire durant la passation de l'ancien Bureau au nouveau.

La fédé 100% Handinamique a développé différents outils de sensibilisation sur le handicap, s'appuyant sur la déconstruction des stéréotypes et sur la découverte des thématiques du handicap (typologies, aménagements etc.) :

- Hand in Box
- Ciné-débat
- Application mobile de sensibilisation au handicap
- Débat-mouvant
- Initiation au handisport (prêt de matériel sur demande)

Vous pouvez retrouver la présentation de certains de ces outils en annexe.

Votre association doit planifier :

- Une sensibilisation réalisée en interne à la prise de poste de l'équipe sur l'année 1 et sur l'année 2
- Plus de deux sensibilisations réalisées en interne durant l'année
- Une participation active à un événement inclusif pendant l'année, idéalement de l'ensemble de l'équipe (ex. Rencontres nationales de la fédé 100% Handinamique)
- Des participations régulières à des événements inclusifs pendant l'année, idéalement de l'ensemble de l'équipe

Avoir l'intention de rendre inclusives les activités de l'association

Quelles activités ? **La formation, la sensibilisation, les événements, la communication.** En effet, le quotidien de votre association se doit d'être inclusif afin de permettre à tous les étudiants et toutes les étudiantes en situation de handicap de vous rejoindre, devenir bénévole et réaliser les actions que vous menez au quotidien.

Les aspects à considérer sont :

- l'accessibilité des réunions régulières (lieux, déroulements, comptes-rendus, outils utilisés)
- les activités internes (rassemblements, week-ends, formations)
- les documents ou temps officiels (procès-verbaux, assemblées générales, réunions de bureau/conseil d'administration)
- la participation aux actions mises en place par l'association (tutorat, repérage de lieux pour les événements sportifs, etc.)

LABEL NIVEAU 3

ENGAGÉE POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Pour qui ? Les associations étudiantes déjà inscrites dans une dynamique forte sur la construction d'une société inclusive en matière de handicap. Dernière étape : agir encore plus, en nommant des ambassadeurs et ambassadrices 100% Handinamique et une personne référente « vie étudiante inclusive » au sein de sa structure associative.

La possibilité de poursuivre des études supérieures constitue un enjeu majeur de la construction d'une société inclusive. De nombreux établissements du supérieur et universitaires se sont mobilisés, avec la signature des chartes « Universités / Handicap » et « Grandes Écoles / Handicap », afin d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des jeunes en situation de handicap durant leur scolarité. Cependant, le manque de lien social et l'isolement ressenti par les étudiantes et étudiants en situation de handicap peuvent constituer une véritable source d'échec. C'est pourquoi, **l'accessibilité de la vie sociale étudiante sur les campus devient une priorité.**

Au sein des associations étudiantes, il est nécessaire de nommer une personne référente, dont la mission est de :

- se rapprocher du service handicap ou de la personne référente handicap du campus
- s'informer sur les actions mises en place par l'établissement pour les élèves en situation de handicap
- être référente durant l'ensemble des événements organisés par l'association pour les étudiants en situation de handicap souhaitant y participer
- veiller à l'accessibilité des événements et de la communication émise par l'association
- veiller à mettre en place l'ensemble des aménagements demandés par les jeunes en situation de handicap voulant participer à la vie associative

- travailler en synergie avec les personnes référentes handicap des autres associations étudiantes du campus
- sensibiliser et former le reste de l'équipe de l'association étudiante
- mettre en place des projets sur le sujet du handicap

Le troisième critère du niveau 3 insiste sur **la promotion d'une société plus inclusive en dehors de sa structure,** sur son campus, auprès des associations membres et lors d'événements tels que des journées nationales, des week-ends d'intégration, etc.

Les outils présentés au précédent niveau peuvent être d'excellents recours pour effectuer cette promotion. L'enjeu de ces actions de sensibilisation est, dans un premier temps, de faire prendre conscience aux jeunes de leurs représentations du handicap et, dans un second temps, de les faire évoluer notamment en parlant aménagements, compensation, inclusion, etc. Une importance centrale doit être accordée au temps de débriefing : en effet, la mise en situation ne saurait suffire.

Pour réaliser ces actions, les ambassadeurs et ambassadrices sont des volontaires désirant s'impliquer dans des actions de formation et de sensibilisation au handicap. Les séminaires, qui se tiennent plusieurs fois par an, leur permettent :

- pour les nouveaux et nouvelles : de disposer des connaissances essentielles en matière de handicap et de maîtriser nos outils et techniques d'animation
- pour celles et ceux avec plus d'expérience : de se former sur des techniques pédagogiques et des thématiques précises afin de pouvoir à son tour former d'autres associations et d'autres personnes

Pour accéder au niveau 3 du Label et ainsi devenir « engagée », l'association doit justifier d'au moins un ambassadeur ou une ambassadrice et d'actions de sensibilisation tournées vers l'extérieur.

Des formations sont proposées à chaque rencontre nationale de la fédé 100% Handinamique, ainsi qu'aux Universités d'été.

QUELQUES RESSOURCES

Charte d'accessibilité de la communication de l'État :

Extrait :

« La Charte de la communication accessible répond à la nécessité de proposer une information lisible et compréhensible par tous, tenant compte des situations et besoins de l'ensemble de la population française et s'inscrivant dans la démarche du manifeste pour un État inclusif adopté lors du Comité interministériel du handicap de 2019.

C'est donc conformément à la législation en vigueur ainsi qu'en écho à l'article 47 de la loi handicap de 2005 et de son décret d'application actualisé en 2019, aux engagements pris par le CIH le 16 novembre 2020, rappelés par la Circulaire du Premier ministre n° 6227-SG du 17 novembre 2020 relative à la mobilisation interministérielle pour un État plus inclusif, que ce document rassemble quelques bonnes pratiques. La communication publique doit être accessible à tous, en veillant à ce que l'accessibilité des messages soit travaillée sur l'ensemble des canaux de diffusion. Ces recommandations doivent permettre de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap (références citées) mais plus largement à ceux du grand public.

La volonté autour de ce document est de créer un référentiel commun autour des normes et des applications des communications de l'État dans la sphère interministérielle.

La présente charte vise ainsi à encourager et recommander toutes les améliorations possibles dans la manière de s'adresser aux citoyens, sachant que des engagements minimaux devront être tenus sur l'année 2021. Elle pose ainsi le cadre et le périmètre commun d'une communication accessible, condition essentielle de la participation citoyenne et de l'accès aux droits. Cette Charte s'adresse à tous ceux qui, en raison de leur fonction, de leur rôle ou de leur position, doivent informer les Français des actions de l'État, etc.»

Pour le reste du dossier, rendez-vous sur le site du gouvernement :
https://www.gouvernement.fr/charte-d-accessibilite-de-la-communication-de-l-etat

QUELQUES RESSOURCES

Access for all : inclusive communications

Extrait :

« The number of disabled people playing sport regularly has risen slightly over the years. In December 2013, Sport England's Active People Survey 7 – an annual, in-depth measure of the nation's sporting habits – revealed that a record number of disabled people in England now play sport each week. The number of disabled people aged 16 and over playing sport once a week increased by 62,000 over the last year, bringing the total number to its highest recorded figure of 1.67 million. But, disabled people are still half as likely to be taking part in sport as non-disabled people (18.5 per cent compared to 39.2 per cent). This means there is still a long way to go in order to address this imbalance and inclusive communications play an important role in this.

The communications you send on behalf of your organisation are a vital component of what it means to be involved in your sport or physical activity. Without attracting new people to your sport, the on-going engagement from your participants and the exchange of information about events, competitions and membership subscriptions, your organisation will eventually cease to thrive. It is vitally important that every communication you send whether it is a calendar of events, promotional material or a member newsletter, reaches the widest possible audience. The more people you can successfully communicate with the better. Message received and understood. However, despite the great advances in technology, which make mass communications deliverable at the click of a button, there are a number of different factors that prevent some groups of people or individuals from receiving your communications.

The way in which disabled people access your communications may be different to non-disabled people ; and people with different impairments have different needs or experience different 'barriers' to accessing your information, etc.»

Pour le reste du dossier, rendez-vous sur le site du gouvernement :

http://www.activityalliance.org.uk/assets/000/000/020/EFDS_Inclusive_comms_guide_accessible_PDF_APRIL_2014_FINAL%281%29_original.pdf?1456915910

QUELQUES RESSOURCES

Bien accueillir les personnes handicapées

Extrait :

« L'accessibilité démarre avec le bon sens et l'attention que l'on porte à autrui. En effet, pour de nombreux aspects, il suffit de se mettre, fut-ce un court instant, à la place de l'autre, d'adopter sa logique, son point de vue afin d'identifier les écueils usuels, inhérents et récurrents à sa condition, pour les dépasser.

Le gestionnaire de l'ERP est, par définition, au service du public, de son public. Son souci principal est donc la satisfaction des besoins ou des désirs de ses clients ou usagers, dans toute leur diversité. L'âge, le sexe, la situation familiale ou financière sont autant de paramètres qui démultiplient les profils des clients et usagers, et donc leurs attentes. Pour y répondre, les professionnels ont appris à connaître certains archétypes, à écouter les clients et usagers, à cibler leurs attentes et à œuvrer pour les satisfaire.

Au final, quand on parle d'attitude et de comportement adéquats pour accueillir un public handicapé, c'est de cela qu'il s'agit. Ainsi, le premier pas dans la mise en accessibilité de votre établissement et de vos prestations, la première main tendue vers votre interlocuteur réside dans votre volonté d'accueillir et satisfaire absolument tous ceux qui se présentent à vous. Ainsi, la politesse, la bienveillance, l'écoute, les attentions sont autant de facilitateurs pour rendre le quotidien des personnes handicapées plus confortable. Il s'agit-là de termes-clés de base pour tout vendeur ou commerçant ou interlocuteur en relation avec le public. Le savoir-être est aussi important que le savoir-faire. Adoptez donc la même attitude que pour n'importe quelle personne.

- Ne la dévisagez pas, soyez naturel, ne vous formalisez pas de certaines attitudes ou certains comportements qui peuvent paraître étranges ;
- Faites attention à votre langage, n'employez pas de vocabulaire irrespectueux ou discriminant ;
- Considérez la personne à besoins spécifi ques comme un client ordinaire : adressez-vous à elle directement et non pas son accompagnateur, s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la, etc. »

Pour le reste du dossier, rendez-vous sur le site du gouvernement :
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/guide_numerique_accueil_PH_3.pdf

QUELQUES RESSOURCES

Facile à Lire et à Comprendre

Extrait :

«• Les personnes handicapées intellectuelles
sont comme tout le monde.
Elles peuvent faire beaucoup de choses dans la vie
si elles sont aidées comme il faut.
• Les personnes handicapées intellectuelles
ont des fois plus de mal que les autres
à comprendre et à apprendre de nouvelles choses.
C'est pour cela qu'il est important
que les personnes handicapées intellectuelles
aient accès à des informations
aussi claires et aussi faciles à comprendre que possible.
• Comme tout le monde, elles ont le droit d'obtenir de bonnes informations.
C'est indiqué dans la Convention des Nations Unies
relative aux droits des personnes handicapées.
Dans l'article 9 de cette convention,
il est écrit que les personnes handicapées
doivent recevoir des informations accessibles.
Grâce à de bonnes informations,
les gens obtiennent ce qu'ils veulent savoir.
Cela les aide à faire des choix et à prendre des décisions tout seul…»

Pour le reste du dossier, rendez-vous sur le site du gouvernement :
https://www.unapei.org/wp-content/uploads/2018/11/N%E2%80%99e%CC%81crivez-pas-pour-nous-sans-nous-Impliquer-les-personnes-handicape%CC%81es-intellectuelles-dans-l%E2%80%99e%CC%81criture-de-textes-faciles-a%CC%80-lire.pdf

QUELQUES RESSOURCES

Fiche CGE

L'information sera bientôt disponible auprès de la fédé 100% Handinamique.

QUELQUES RESSOURCES

LE PRINCIPE DE LA HAND IN BOX

Outil de sensibilisation auX handicapS

➔ **Créé en 2015 dans sa V1**

➔ **Entièrement refondu à la rentrée 2017**

Avec le soutien de :

Basé sur la mise en situation par des minis défis à réaliser tout en simulant une situation de handicap

➔ **Ludique comme porte d'entrée pour ensuite questionner les représentations liées aux handicaps**

EXEMPLE DE DÉFIS

➔**21 défis**
➔**6catégories**

QUELQUES RESSOURCES

Appli de sensibilisation HANDINOUSTOUT

Le handicap ? Un sujet passionnant. Viens apprendre, découvrir, tester tes connaissances, te mettre au défi pour devenir un véritable ambassadeur de la société inclusive grâce à l'application HANDINOUSTOUT.

L'application est disponible sur Play Store et sera prochainement disponible sur Apple Store.

SCANNE MOI

QUELQUES RESSOURCES

Matériel HANDISPORT

LUNETTE DE SIMULATION DE DEFICIENCE VISUELLE

Les lunettes de simulation de déficience permettent de simuler un handicap visuel autre que la cécité absolue tels que l'hémianopsie latérale, la dégénérescence maculaire ou encore la vision tunnel.

BOCCIA

La **boccia** est un sport adapté de la **pétanque**. Les règles du sport sont adaptées afin d'être inclusif au maximum : il se joue grâce à des balles de sable et cuir. La présence autorisée d'un assistant, ainsi que l'utilisation d'une rampe, permettent aux personnes dont la mobilité des membres supérieurs est particulièrement limitée ou altérée, de pratiquer cette activité jusqu'au **niveau international**.

CECIFOOT

Le **cécifoot** est un sport basé sur le foot dont les règles ont été adaptées afin de permettre une utilisation optimale pour les **déficients visuels**.

La balle, sonore, les masques et les dimensions du terrain permettent à ce handisport de faire partie des **sports paralympiques les plus populaires** pour les déficients visuels !

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE : LES ATTENDUS

Afin de faciliter votre démarche de candidature, nous vous présentons ci-après les informations et formats attendus pour votre dossier.
Votre dossier de candidature prendra la forme d'un document numérique accessible, structuré comme suit :

1 - Présentation de votre association :

- Le nom de votre association étudiante
- Son logo
- L'objet social de l'association (3 000 caractères)
- Si votre structure associative est membre d'une fédération étudiante (si oui, indiquez laquelle)
- La personne contact du projet / référente « vie étudiante inclusive » (e-mail et numéro de téléphone)[4]
- Le niveau de Label demandé

2 - Votre projet, en bref

- Sous forme d'un tableau, présentez rapidement les éléments requis pour l'obtention du niveau de Label pour lequel vous posez votre candidature (vous vous appuierez sur les éléments décrits en p. 7)

3 - Votre projet détaillé

- Décrivez, dans un texte entre 2 000 et 10 000 caractères, les actions envisagées pour répondre aux critères d'obtention du niveau de Label demandé, ainsi que le détail de leur mise en œuvre

4 - Champ libre

- Vous disposez également d'une partie d'expression libre pour apporter toute information complémentaire qui vous semblerait nécessaire à l'appréciation de votre candidature

Une fois que vous aurez rassemblé tous les éléments requis, envoyez-nous votre dossier consolidé par e-mail à : candidature-label@handinamique.org
Un retour vous sera communiqué sous 2 mois.

Exemple de dossier de candidature

4. Veillez à bien nous transmettre les nouveaux contacts lors de la passation de Bureau en cours d'année.

1 - Présentation de mon association :

Mon logo

Mon asso :

Mon objet social :

Je suis membre de :

Contact :

Niveau visé : 1 - alliée pour une société inclusive

2 - Mon projet, en bref

Critères	Plan	Date	Évaluation
Déclaration d'intention	Ø	xx/xx/xx	Ø
Formations	Pour 3 personnes • Débat stéréotypes • Éthique et handicap ? • LSF ? • Art brut • Pédagogie diversifiée	Rencontres nationales de février et mai + week-end de formation du 26 juin 2021	• Émargement • Questionnaire de satisfaction • Photos lors de la formation

3 - Mon projet détaillé

Détail et mise en œuvre :

4 - Champ libre

Lancement du label Association étudiante 100 % Handinamique pour une culture étudiante inclusive

La fédé 100% Handinamique s'associe à Animafac (grand réseau national d'associations étudiantes), au BNEI (Bureau National pour les Elèves Ingénieurs), au BNEM (Bureau National des Étudiants en école de Management), à la FAGE (fédération des associations générales étudiantes) et à la FNEO (Fédération Nationale des Étudiants en Orthophonie) pour le lancement du premier label encourageant les associations étudiantes à s'engager pour une société inclusive, placé sous le haut patronage de Madame Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Des campus animés, mais trop rarement de façon accessible

La vie étudiante ne peut se résumer aux seuls cours : la participation à la vie sociale et culturelle a une influence non négligeable sur la réussite des études et l'accès à l'autonomie. **C'est également valable pour les étudiants et étudiantes en situation de handicap** : l'accompagnement par la cellule Handicap de l'établissement permet l'accès aux cours et idéalement à la mobilité internationale ou à l'insertion professionnelle, mais la vie étudiante en elle-même n'est pas toujours un champ d'action prioritaire. **Si l'animation des campus repose principalement sur des étudiants et des étudiantes bénévoles réunis en association, ces personnes ne sont que trop rarement formées aux enjeux de la diversité.**

Se former pour agir pour une société inclusive

Depuis plusieurs années, la fédé 100% Handinamique accompagne les associations étudiantes volontaires pour les former et réaliser des actions de sensibilisation au sein de campus. En constatant **une volonté croissante d'information, de formation et d'engagement** de la part de ces associations ainsi que la multiplication d'initiatives dans ce sens, la fédé 100% Handinamique a souhaité apporter des outils et des réponses à ce mouvement général.

> La création du label « Association étudiante 100% Handinamique » s'inscrit dans cette perspective : il invite les associations et fédérations étudiantes à rendre leur culture associative inclusive et à porter cette valeur sur les campus et au-delà.

Parce que l'installation d'une culture étudiante inclusive nécessite une dynamique continue et progressive, qui mobilise l'ensemble de la communauté étudiante, sur l'ensemble des campus, **la fédé 100% Handinamique a choisi de collaborer avec des grands réseaux associatifs pour porter ce Label (Animafac, le BNEI, le BNEM, la FAGE et la FNEO)**. Car l'objectif de ce Label est bien de faire agir l'ensemble de la communauté étudiante (et en particulier les membres d'associations étudiantes) en faveur d'une société inclusive, que ce soit dans le cadre de la vie étudiante ou, plus largement, dans celui de la cité.

Notre Label constitue donc **un appel aux associations étudiantes à s'engager concrètement pour une vie étudiante et une vie de campus accessibles et inclusives**, mais aussi une reconnaissance et un affichage de cet engagement pour en faire rayonner l'importance au niveau national.

Un label d'engagement progressif

Le label « Association étudiante 100% Handinamique » repose sur une attribution biennale renouvelable et comporte trois niveaux d'expertise différenciés. Du niveau « alliée » au niveau « engagée » pour une société inclusive, les associations sont encouragées à se former au handicap et à la société inclusive, à construire une communication et des événements inclusifs, et à sensibiliser au handicap au sein de leur structure et en dehors.

« Puisse ce Label être initiateur d'engagement, de mise en action et contribuer à l'ancrage d'une culture inclusive irriguant l'ensemble de la vie étudiante ! »

Pierre Mignonat, président de la fédé 100% Handinamique

Contact presse :

Fabien Gaulué, Délégué général
fabien.gaulue@handinamique.org
01 83 81 44 07 / 06 01 79 14 24

A propos de la fédé 100% Handinamique

Créée en 2010, la fédé 100% Handinamique est le mouvement national des jeunes qui s'engagent pour une société inclusive en matière de handicap.

Elle soutient le déploiement d'un réseau d'entraide de plus de 800 jeunes en situation de handicap et de plus de 75 associations étudiantes membres dont 14 fédérations nationales de filières (santé, sport, sciences juridiques, de l'ingénieur et sociales…)

Avec l'aide des membres de son Conseil ressources (associations spécialisées, établissements supérieurs, employeurs et experts) la fédé 100% Handinamique accompagne ses bénévoles dans la mise en place d'actions pour l'autonomie et la réussite des jeunes en situation de handicap :

- groupes thématiques d'entraide ;
- tutorats collectifs d'élèves du secondaire ;
- bourses d'études ;
- conseils individualisés ;
- mobilisation des campus et défis sportifs ;
- coaching collectifs et parrainages individuels vers les études ou vers l'emploi ;
- forums de recrutement, DuoDay, etc.

Les valeurs de la fédé 100% Handinamique sont :

- l'entraide et l'émulation entre jeunes en situation de handicap ou non ;
- l'autonomie et l'empowerment des jeunes en situation de handicap ;
- l'engagement bénévole pour une société pleinement inclusive.

Majoritairement administrée par des jeunes en situation de handicap, la fédé 100% Handinamique est agréée nationalement :

- « association éducative complémentaire de l'enseignement public » ;
- « association de jeunesse et d'éducation populaire ».

Elle est la seule organisation nationale de jeunes à être membre du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et de son comité de gouvernance.

la fédé

100% HANDINAMIQUE

LE LABEL ASSOCIATION ÉTUDIANTE 100 % HANDINAMIQUE